

FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

IMPACTER
NOS TERRITOIRES
PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

CONGRÈS 2024

24 & 25 MAI

CHOLET (49)

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

TOUTES LES INFORMATIONS À SUIVRE SUR : WWW.FNOMS.ORG



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs
Adhérents de la F.N.O.M.S

Paris, le 20 Février 2024

CB/DG/2024/061

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e),
Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que, conformément aux statuts, la FNOMS tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

**24 mai 2024 à 14h
Domaine Universitaire Choletais
2 boulevard Pierre Lecoq
BP 90207
49300 Cholet Cedex**

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un **autre membre de votre office ou donner mandat à un autre office muni d'un pouvoir régulier.**

Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espérons que vous aurez la possibilité d'y assister.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le dossier d'inscription qui vous permettra de confirmer votre participation, ou celle des représentants de votre organisme, à nos travaux.

Au-delà de la partie statutaire obligatoire à toute assemblée générale, nous débattons du thème :

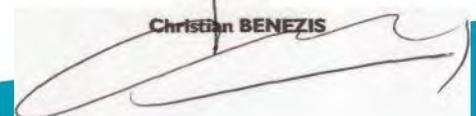
« IMPACTER NOS TERRIOIRES PAR LES APS »

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

**le Président,
Dr Christian BENEZIS**

Président

Christian BENEZIS



FÉDÉRATION NATIONALE
DES OFFICES DU SPORT

13-15, rue Ambroise Croizat
94800 VILLEJUIF

01 79 84 85 10 • fnoms@fnoms.org



SPORT POUR TOUS, SOCIAL & SOLIDAIRE



www.fnoms.org

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs
Adhérents de la F.N.O.M.S

Paris, le 20 Février 2024

CB/DG/2024/061

Objet : Convocation Assemblée Générale Extraordinaire

Madame, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e),
Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que, conformément aux statuts, la FNOMS tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire le :

**07 mai 2024 à partir de 9h
F.NO.M.S.
13 rue Ambroise Croizat
94800 Villejuif**

**Ordre du Jour :
Modification des Statuts FNOMS
propositions de modifications (Articles 3, 6, 14, 15, 16, 18, et 21)**

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de votre office ou donner mandat à un autre office muni d'un pouvoir régulier.

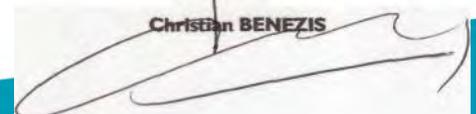
Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention que, du fait de l'absence probable de Quorum à cette AGE, nous organiserons une autre AGE (art 12 de nos statuts) le 24 mai 2024 lors de notre Congrès 2024 (24 et 25 mai à Cholet) .

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

le Président,
Dr Christian BENEZIS

Président

Christian BENEZIS





MOT DU PRESIDENT FNOMS

C'est la belle ville de CHOLET qui nous accueille cette année 2024 pour notre Congrès national électif.

Merci à Monsieur le Maire de Cholet

Au Président et aux membres du bureau de l'OMS de Cholet d'avoir permis l'organisation de cet évènement.

Notre congrès 2024 revêt une importance capitale pour notre Fédération :

- Car il signe la fin d'une double mandature de 4 ans dont nous vous présenterons le bilan.
- Car il organise les élections d'un nouveau Conseil d'Administration avec j'espère, une parité Femmes-Hommes. Ce conseil d'administration élira son nouveau président, son nouveau secrétaire général, son nouveau trésorier.
- Ce congrès sera un « tremplin vers le futur », proposant les grandes lignes du « Projet Fédéral 2025-2028 », apportant des idées nouvelles sur le Sport Social et Solidaire, le Sport Santé, le Sport et l'Environnement, le Sport et l'impact des APS sur les Territoires (thème des ateliers), pour toutes et tous, de tous âges,

Femmes et Hommes, valides et non valides.

Mes remerciements seront adressés,

-tout d'abord à nos hôtes, Monsieur le Maire et la ville de Cholet, le président et les bénévoles de l'OMS de Cholet,

- Paul DUBOIS, Secrétaire général adjoint de la FNOMS, Claude BRANA Secrétaire Général, Jean Louis MAHUET, Trésorier Général, les membres du bureau et du Conseil d'Administration,

- à David GUILLOUF, directeur général et Fatima ABOULKHAIR, secrétaire administrative, pour le minutieux suivi du dossier.

J'invite les bénévoles et les salariés de tous nos offices à participer à nos ateliers, à s'exprimer sur les thèmes de l'impact de leurs actions sur les territoires. Venez nombreux au Congrès de Cholet ; vous représentez l'Avenir de notre Fédération !

Vive le sport et les APS à Cholet et dans tous les territoires !

Docteur Christian BENEZIS, Président de la FNOMS .



MOT DU PRESIDENT OMS CHOLET

Toute l'équipe de l'Office Municipal du Sport de Cholet, que je préside depuis quelques années, ses administrateurs, ses salariées, est heureuse d'accueillir pour la deuxième fois le Congrès National de la FNOMS.

Après s'être proposé comme candidat, le choix de notre Office Municipal du Sport de se voir attribuer l'organisation du Congrès par la FNOMS ne doit rien au hasard.

Elle est le fruit d'un long travail réalisé par les équipes successives dirigeantes de l'OMS de Cholet. Nous avons su construire au fil des années un véritable projet associatif fait de rencontres auprès des associations sportives choletaises, d'appui à la structuration, à la réalisation d'études, d'analyses, de statistiques, de créations d'évènements et bien d'autres actions et missions au service des Choletais.

Tout cela, nous aurons à cœur de vous le faire découvrir lors de votre séjour à Cholet.

Mais rien ne serait possible sans le soutien indéfectible de la Ville de Cholet, depuis maintenant 58 ans ! Et en particulier de notre Maire et Président de Cholet Agglomération, Monsieur Gilles Bourdouleix, de notre Adjointe aux Sports et à la Vie Associative, Madame Sylvie Dorbeau, et à toute l'équipe municipale que je veux à travers cet édito remercier chaleureusement.

Impatient de vous recevoir, je vous souhaite nombreux à découvrir cette richesse territoriale sportive choletaise.

Rendez-vous les 24 et 25 mai prochains.

Gaëtan LE BOUTER

Président de l'OMS de Cholet



MOT DU PRESIDENT ORS PAYS DE LOIRE

L'Office régional du Sport (O.R.S.) des Pays de la Loire a été créé le 5 Octobre 2017 suite aux recommandations de la loi Nôtre.

Dans la région des Pays de la Loire, composée de 5 Départements, nous avons 2 comités départementaux (la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire) et 37 Offices du Sport territoriaux, soit 39 structures adhérentes à la Fédération. Cette structuration nous a incité à être innovant dans notre gouvernance et notre mode de fonctionnement.

Le nouveau bureau mis en place le 29 Avril 2021, après la crise sanitaire, s'est mobilisé sur son projet associatif construit autour de quatre grands axes :

La reconnaissance de l'ORS, structure récente, par sa représentativité au niveau du territoire régional et son rôle d'interlocuteur sur toutes les opérations menées par les instances DRAJES, Région et les partenaires du socle fédéral CROS, ANDES et ANDIISS.

La Collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire (le mouvement sportif, les élus) concernés par le développement du Sport pour Tous : la concertation est au cœur de notre action.

La mise en valeur des compétences et des actions de tous les Offices du Sport de la région impliqués dans un « Sport pour Tous social et solidaire ».

Le développement du réseau fédéral, en tant que structure ressources et relais, par le dialogue entre toutes les composantes de ce mouvement et la mise en place d'actions.

Nos membres du bureau s'investissent dans les différentes structures départementales et régionales (CDOS, CROS et Conférence Régional du Sport) en participant aux diverses commissions thématiques, groupe de travail ou en tant qu'invité aux conseils d'administration.

Nous sommes membres, depuis la fin d'année 2023, de la Conférence Régionale du Sport et de la Conférence des financeurs de la région en tant qu'expert auprès du monde sportif.

Il était nécessaire de créer l'O.R.S., structure de proximité, permettant de développer le mouvement des Offices du Sport, de favoriser et accompagner les actions mises en place, d'en créer d'autres et de participer aux opérations menées par les instances régionales.

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, des travaux fructueux et un excellent séjour dans notre belle région.

Alain GASTINEAU , Président ORS Pays de la Loire

MOT DU MAIRE DE CHOLET

La Ville de Cholet est ravie d'accueillir le congrès de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport les 24 et 25 mai prochains.

Cholet est une terre où le sport est roi : environ 120 associations et sections sportives, 70 disciplines pratiquées, plus de 200 manifestations sportives organisées et plus de 15 000 licenciés. Notre agglomération compte également 6 clubs évoluant au plus haut niveau : Cholet Basket dans l'élite du basket français depuis 1987, la Stella Sport La Romagne dans l'élite du tennis de table et club champion d'Europe, le Hockey Club Choletais évoluant en division 1 et Vice-Champion de France en 2022, le Stade Olympique Choletais qui évolue en Nationale, le Badminton Associatif Choletais en Top 12 et l'Union Cycliste Cholet 49 qui performe en National 2.

Les 24 et 25 mai prochains, vous découvrirez lors de votre séjour la richesse de nos associations sportives et de nos équipements. L'un des plus importants projets du mandat est le boulodrome, équipement de près de 2 millions d'euros, qui ouvrira ses portes en mars - 32 terrains de pétanque couverts à proximité du Parc des Expositions de la Meilleraie. Ce site accueillera d'ici quelques années le Palais Omnisport de la Meilleraie qui a vocation à remplacer le " chaudron des Mauges " que les amoureux du basket français connaissent depuis près de 40 ans maintenant.

L'Office Municipal du Sport de Cholet est un acteur majeur de la vie locale et un partenaire privilégié de la collectivité autour notamment du Projet Sportif Local (PSL) et des actions en faveur du mouvement associatif.

Outre, les grands rendez-vous sportifs organisés chaque année comme le National à Pétanque, la course cycliste Cholet Agglo Tour, le semi-marathon de Nuaille, la course des 10 km de Cholet ou encore le Cholet Mondial Basket Ball, cette année sera synonyme de sport et de culture avec un programme d'animations concocté par les associations choletaises avec le concours de la Ville de Cholet.

Enfin, en cette année olympique, nous tenons à vous remercier très chaleureusement car vous, les dirigeants et les bénévoles des clubs sportifs et des OMS de France, faites vivre le sport amateur au quotidien. Nos concitoyens vous doivent beaucoup. Grâce à votre engagement et à votre investissement, le sport français existe. Nous n'avons qu'un mot à dire : MERCI.

Au plaisir de vous accueillir à Cholet sous le soleil printanier, nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue dans la ville du mouchoir rouge de Cholet.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire



Sylvie DORBEAU
Adjointe aux Sports de la Ville de Cholet
Conseillère déléguée de Cholet Agglomération
en charge des manifestations sportives



CONGRÈS 2024
24 & 25 MAI
CHOLET (49)

IMPACTER NOS TERRITOIRES

PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

VENDREDI 24 MAI

- 13h30 : Accueil des congressistes
14h30 : Allocutions de bienvenue
14h45 : Assemblée Générale
16h15 : Assemblée Générale Extraordinaire / Statuts
17h00 : Présentation des candidats
17h15 : **"COMMENT DÉVELOPPER VOTRE OFFICE DU SPORT
AVEC LES PARTENAIRES DE LA FNOMS ?"**

À partir de 19h :

Réception Mairie de Cholet & Dîner d'Assemblée Générale

SAMEDI 25 MAI

- 8h30 : Élections fédérales
9h00 : **ATELIERS FNOMS :**
"IMPACTER LE TERRITOIRE PAR LES ACTIONS OFFICE DU SPORT"
1. Quelle place pour l'Office du Sport dans le projet sportif local ?
2. Comment mettre en place une politique RSE ?
3. Le sport au service de tous : quelles priorités d'actions pour demain ?
4. Comme transformer vos compétences en outils de développement de votre Office du Sport ?
11h30 : Proclamation des résultats des élections
Conseil d'Administration pour l'élection du Président, du Secrétaire général et du Trésorier général
Visite des stands / café
12h30 : **Repas**
14h : **TABLE RONDE FNOMS :**
"IMPACTER LE TERRITOIRE PAR LES ACTIONS OFFICE DU SPORT"
15h30 : **PROJET FÉDÉRAL 2025/2028 : LANCEMENT**
16h : Clôture

LE PROGRAMME

LES
**OFFICES
DU SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT
TOUTES LES INFORMATIONS SUR : WWW.FNOMS.ORG

Office
municipal
sport
Cholet

IMPACTER NOS TERRITOIRES

PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

LES
**OFFICES
DU SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

CONGRÈS 2024
24 & 25 MAI
CHOLET (49)

TOUTES LES INFORMATIONS À SUIVRE SUR : WWW.FNOMS.ORG



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL **CONGRESSISTE**

Nom : _____ Prénom : _____

Office ou Structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

PARTICIPERA :

VENDREDI 24 MAI 2024

Dîner du vendredi soir (merci de cocher) 40,00 €

• **ENTRÉE** (au choix)

Tataki de bœuf aux saveurs asiatiques

Gravlax de saumon, chutney de myrtilles, pickles d'oignons, crème citron/aneth

• **PLAT** (au choix)

Médaille de veau à la crème de morilles

Poisson du marché au beurre blanc et légumes assortis

• **DESSERT** (au choix)

Tarte chocolat / mascarpone / cacahuète, coulis caramel et brisures de spéculos

Millefeuille citron meringué / fruits rouges

SAMEDI 25 MAI 2024

Déjeuner du samedi midi (merci de cocher) 25,00 €

TOTAL : €

RÈGLEMENT

PAR CHÈQUE : à l'ordre de « Office Municipal du Sport de Cholet »

PAR VIREMENT : IBAN FR76 1790 6000 3296 3763 8097 905 / **MERCI D'INDIQUER LE NOM DE VOTRE OFFICE AU MOMENT DU VIREMENT**

EN LIGNE : <https://www.helloasso.com/associations/office-municipal-du-sport-de-cholet/evenements/congres-fnoms-cholet-2024>

LE PRÉSENT BULLETIN DOIT ÊTRE RENVOYÉ AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2024 À :

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET . 58, rue Saint Bonaventure - 49300 CHOLET

Tél. : 02 41 65 45 51 - oms-cholet@orange.fr



IMPACTER NOS TERRITOIRES

PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

LES
**OFFICES
DU SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

CONGRÈS 2024
24 & 25 MAI
CHOLET (49)

TOUTES LES INFORMATIONS À SUIVRE SUR : WWW.FNOMS.ORG



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL **ACCOMPAGNANT.E**

Nom : _____ Prénom : _____

Office ou Structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

PARTICIPERA :

VENDREDI 24 MAI 2024

Dîner du vendredi soir (merci de cocher) 40,00 €

• **ENTRÉE** (au choix)

Tataki de bœuf aux saveurs asiatiques

Gravlax de saumon, chutney de myrtilles, pickles d'oignons, crème citron/aneth

• **PLAT** (au choix)

Médailon de veau à la crème de morilles

Poisson du marché au beurre blanc et légumes assortis

• **DESSERT** (au choix)

Tarte chocolat / mascarpone / cacahuète, coulis caramel et brisures de spéculos

Millefeuille citron meringué / fruits rouges

SAMEDI 25 MAI 2024

Déjeuner du samedi midi (merci de cocher) 25,00 €

TOTAL : €

RÈGLEMENT

PAR CHÈQUE : à l'ordre de « Office Municipal du Sport de Cholet »

PAR VIREMENT : IBAN FR76 1790 6000 3296 3763 8097 905 / **MERCI D'INDIQUER LE NOM DE VOTRE OFFICE AU MOMENT DU VIREMENT**

EN LIGNE : <https://www.helloasso.com/associations/office-municipal-du-sport-de-cholet/evenements/congres-fnoms-cholet-2024>

LE PRÉSENT BULLETIN DOIT ÊTRE RENVOYÉ AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2024 À :

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET . 58, rue Saint Bonaventure - 49300 CHOLET

Tél. : 02 41 65 45 51 - oms-cholet@orange.fr



Assemblée Générale F.N.O.M.S.
MANDAT (« Offices »)
CHOLET- 24 & 25 MAI 2024

NATURE ET NOM DE L'ORGANISME (OS. - O.M.S. – O.M.E.P.S., Office Intercommunal, O.T.S., etc. :

.....

Ville :

Département :

Région :

Nombre d'habitants représentés : h

Nombre de voix : (Voir annexe)
Chiffre du dernier recensement

SITUATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'OFFICE EST PRESENT A L'ASSEMBLEE GENERALE, IL EST REPRESENTE PAR UN DE SES MEMBRES :

1

Nom : Prénom :

Qualité :

Fait à : Le :

Signature et tampon :

(NE PAS RENVOYER LE MANDAT A LA FNOMS)

L'OFFICE N'EST PAS PRESENT A L'ASSEMBLEE GENERALE, MAIS IL DELEGUE SON POUVOIR :

(Si vous renvoyez votre mandat (Art.10 R.I.) à la FNOMS ne pas mettre le nom du représentant)

- Au représentant d'un autre office adhérent à la F.N.O.M.S.
- Au représentant d'un O.D.S. - C.D.O.M.S. (département) ou d'un O.R.S. - C.R.O.M.S. (région)
- * À un membre du Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S.

DELEGATION DE POUVOIR :

2

Je, soussigné(e) : Nom :Prénom :

Président(e) de l'organisme dénommé :

Donne pouvoir à : M./Mme/Melle :

Organisme :

Ville :

- Pour assister à l'Assemblée Générale le 24 MAI 2024
- Pour participer aux débats, aux votes et, d'une manière générale, prendre toute décision en mon nom

Fait à : Le :

Signature et tampon précédée de la mention manuscrite « **bon pour pouvoir** » :

Seul, peut être porteur d'un pouvoir délégué le représentant d'un office présent dont il a le droit de vote.
Art.11 R.I.

Ce mandat doit impérativement être présenté à l'accueil, au contrôle des mandats

VOIX CONGRES

Article 11

Chaque adhérent dispose d'un nombre de voix en fonction de l'importance de la population qu'il représente, à savoir :

0	à 35 000 h	5 voix
35 001	à 100 000 h	9 voix
100 001 h	à 400 000 h	13 voix
A partir de	400 001 h	17 voix

Chaque ODS / CDOMS dispose de 1 voix

Chaque ORS / CROMS dispose de 1 voix

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

**Assemblée Générale F.N.O.M.S.
MANDAT (« Comités » O.D.R.S.)
CHOLET – 24 & 25 MAI 2024**

NATURE DE L'ORGANISME (O.D.S. - C.D.O.M.S. - O.R.S. - C.R.O.M.S.)

1 VOIX

.....
Département :

Région :

SITUATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ODS - C.D.O.M.S. OU L'ORS - C.R.O.M.S. EST PRESENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ET IL EST REPRESENTE PAR UN DE SES MEMBRES :

Nom : Prénom :

Qualité :

Fait à : Le :

Signature et tampon :

1

(NE PAS RENVOYER LE MANDAT A LA FNOMS)

Le C.D.O.M.S., l'ODS OU l'ORS, le C.R.O.M.S. N'EST PAS PRESENT A L'ASSEMBLEE GENERALE, MAIS IL DELEGUE SON POUVOIR :

(Si vous renvoyez votre mandat (Art.10 R.I.) à la FNOMS ne pas mettre le nom du représentant)

- Au représentant d'un office adhérent à la F.N.O.M.S.
Au représentant d'un ODS - C.D.O.M.S. (département) ou de l'ORS - C.R.O.M.S. (région)
À un membre du Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S.

DELEGATION DE POUVOIR : Je, soussigné(e) : Nom :Prénom :

2 Président(e) de l'organisme dénommé :

Donne pouvoir à : M./Mme/Melle :

Organisme :

Département ou Région :

- Pour assister à l'Assemblée Générale le 24 MAI 2024
- Pour participer aux débats, aux votes et, d'une manière générale, prendre toute décision en mon nom

Fait à : Le :

Signature et tampon précédée de la mention manuscrite « **bon pour pouvoir** » :
.....

Seul, peut être porteur d'un pouvoir délégué le représentant d'un office présent dont il a le droit de vote.
Art.11 R.I.

Ce mandat doit impérativement être présenté à l'accueil, au contrôle des mandats

VENIR À CHOLET



La gare de Cholet est située à 1 km du centre-ville. La ligne de bus n°1 ou les taxis peuvent vous conduire au centre-ville.

- 2h15 de Paris (Paris-Angers en TGV, Angers-Cholet en TER) :
 . Ligne 20 : Angers > Cholet
- Autres lignes
 - Ligne 06 : Nantes > Cholet
 - Ligne 07 : Nantes > Poitiers

Gare SNCF :

2, Place du 77^e Régiment d'Infanterie - CHOLET
www.ter-sncf.com



Un réseau de bus dessert Cholet et vous permet par ailleurs de vous déplacer sur le territoire.

Site Destinéo :

Calculateur régional d'itinéraire en transports collectifs / www.destineo.fr

Site Aleop :

Le réseau de transport du Conseil Général de Maine et Loire / www.aleop.paysdelaloire.fr

Site Sovetours :

Société Vendéenne de transport et de tourisme / www.sovetours.com

Site RDS :

Le réseau de transport du Conseil Général des Deux-Sèvres / <https://modalis.fr>



• À moins d'1h en voiture de Cholet, l'Aéroport Nantes Atlantique accueille les grandes compagnies nationales mais également des compagnies low cost.

- Navettes aéroport - Il existe une navette entre l'aéroport Nantes Atlantique et la gare SNCF de Nantes :
www.nantes.aeroport.fr/fr/acces-et-transports/navette-aeroport



• Accès direct depuis :

- . Nantes, à 45 mn par la voie express N249, sortie La Séguinière
- . Angers et La Roche-sur-Yon, à moins d'1h par l'autoroute A87, sortie n°26 Cholet Nord et sortie n°27 Cholet Sud

le Choletais vous accueille !

Surprenant
CHOLETAIS



L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS EN CHIFFRES*

26 communes
104867 habitants

* Source : INSEE, INSEE 2020
dont 54837 à Cholet
numéros 02 41 49 80 00

- Office de Tourisme
- Eglise accueillante ou lieu spirituel
- Jardin remarquable
- Musée
- Shopping
- Guirlande de Vendée dans le carnet de route
- Baignade
- Plan d'eau / rivière
- Accueil camping-car
- Vignoble

- Carte de pêche obligatoire en vente : Fédération de pêche www.antepêche.fr
- Station verte
- Espace Naturel Sensible (ENS)

- Label Villes et Villages fleuris : concours national organisé pour des espaces verts dans les villes Fleur d'Or en 2019 pour Cholet
- Distance et temps depuis Cholet Lys-Haut-Layon
- Route des Vins

Jouez

- La Métropole des Terres Chaudes : création originale de l'Office de Tourisme du Choletais, une chasse au trésor à la découverte de la commune de Ligné.
- Geocaching - chasse au trésor des temps modernes
- Création de 02 41 49 80 00 et sur ot-cholet.fr
- Rubrique Découvrir > Jeux en famille - chasses au trésor

Randonnées

- Téléchargez les circuits de votre choix simple, rapide et gratuit sur ot-cholet.fr
- Rubrique Découvrir > Nature
- Randonnée pédestre
- Suivez les sentiers balisés.
- Privilégiez les activités comme la randonnée pédestre, le vélo, la pêche, le canoë ou la voile.

LE CARNET DE ROUTE DES GUERRES DE VENDEE

Le carnet de route recense tous les lieux encore visibles de cette période fin XVIII^e siècle dans l'Agglomération du Choletais. En vente à l'Office de Tourisme, aux musées de Cholet et en ligne sur ot-cholet.fr, 5€.

PASSEZ NOUS VOIR ! OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS
14 avenue Mauduit
49300 CHOLET
14 rue Momaile, Whiers
49310 LYS-HAUT-LAYON

contactez-nous
info-accueil@ot-cholet.fr
02 41 49 80 00
ot-cholet.fr

GB Around 1200 km of signposted hiking trails take walkers through the natural beauty spots around Cholet. Take a break in Haut-Layon's cellars.
ESP Cerca de 1200 km de rutas de senderismo señalizadas atraviesan los hitos naturales de la región de Cholet. Tome un descanso en los restaurantes de Haut-Layon.



RESERVATION HOTELIERE

VOUS CHERCHEZ UN HOTEL ?

NE VOUS EMBETEZ PLUS !

L'OFFICE DU TOURISME EST A VOTRE SERVICE

RENSEIGNEMENTS ICI :



Christelle GRENOUILLEAU CHAVASSIEUX

Conseillère en Séjour et Commerciale – Référente Lieux de Visite et Hébergeurs

02 41 49 80 03

gestion-billetterie@ot-cholet.fr

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

14 avenue Maudet - 49300 CHOLET

